

COMMENT?

POUR QUI ?

Salarié d'entreprise (CDI, CDD, intérimaires),
Demandeur d'emploi
Salarié du secteur public

POUR QUOI FAIRE ?

Le point sur vos expériences, compétences personnelles et professionnelles, connaître vos atouts et points à améliorer.
Analyser vos aptitudes et motivations.
Définir votre projet ou des pistes professionnelles.
Repérer et comprendre les attentes de l'environnement et du monde du travail.
Connaître les métiers et les formations.
Organiser vos priorités professionnelles.

Entretien préalable :
Présentation de la démarche



PRÉLIMINAIRE

Phase 1:

Analyse de la demande

Construction et pertinence du projet professionnel



INVESTIGATION

Phase 2:

Présentation d'un document de synthèse



CONCLUSION

Phase 3:

Résultats et conclusions détaillées

Durée de la formation:

Variable selon les disponibilités du bénéficiaire

Formule B.essentiel
16 séances
face à face.

Formule B.classique
20 séances
face à face.

Formule B.renforcé
24 séances
face à face.

Article R.900-4

Qualification du personnel dédié

Garanties des méthodes et techniques fiables

Cadre garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges

